DATA'ESS

Repères sur les entreprises et les emplois de l'Économie sociale et solidaire

2018

ZOOM SECTEUR

L'ESS dans les activités de formation continue d'adultes

494
établissements de formation continue

192
entreprises déclarées organismes de formation

2100
salariés

45% de l'emploi régional des établissements de formation continue

38% des stagiaires dans les filières sanitaire et sociale

15% des stagiaires dans les filières industrielles

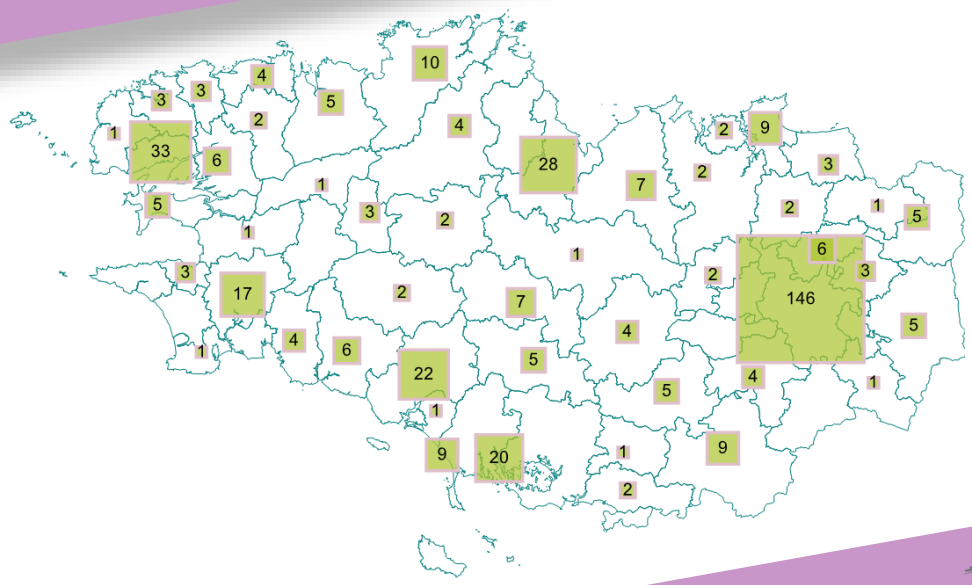

Source : INSEE SIRENE, établissements de l'ESS de cade APE formation continue d'adultes /8559A, Nombre par EPCI

BRETAGNE ESS ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE
Donnons du sens à l'économie

Le secteur de la formation continue

427 entreprises de l'ESS ont un établissement de formation continue d'adultes

On dénombre en Bretagne, 427 entreprises de l'ESS et 515 établissements classés formation continue d'adulte (*APE 8559A de la nomenclature d'activité française, source Sirene décembre 2018*).

On compte par ailleurs, en Région, 45 établissements de formation continue d'adulte appartenant à des entreprises de l'ESS dont le siège est situé hors de Bretagne.

Un tiers des entreprises bretonnes de l'ESS ayant un établissement de formation continue est localisé sur Rennes métropole.

L'ESS représente 26% des établissements de formation continue en Bretagne, 44% des salariés

En 2017, on compte 2 063 salariés de l'ESS dans des établissements de formation continue d'adulte (*source Acoss-Urssaf, bilan 2017, effectif moyen annuel*). L'ESS représente 44% des salariés des établissements de formation continue de l'économie privée.

Ce poids de l'ESS est à relier à l'importance de l'activité libérale (non salariée) dans le reste de l'économie privée.

Par ailleurs, il ne faut pas confondre cet effectif salarié avec l'emploi généré par l'activité de ces établissements : les intervenants extérieurs non-salariés ne sont pas comptabilisés dans ces données.

Les tailles d'établissements plus importantes que dans le reste de l'économie

Sur les 515 établissements de l'ESS, 65% n'a pas de salariés. Les unités non-employeuses ou sans salariés représentent 84% des établissements dans le reste de l'économie privée, de par le poids des activités libérales.

50% des établissements employeurs compte de 1 à 5 salariés dans l'ESS, contre 70% dans le privé (hors ESS).

On observe dans l'ESS une proportion élevée d'établissements de plus de 20 salariés : 19% contre 5% dans le reste du privé.

Etablissements de formation continue par statut

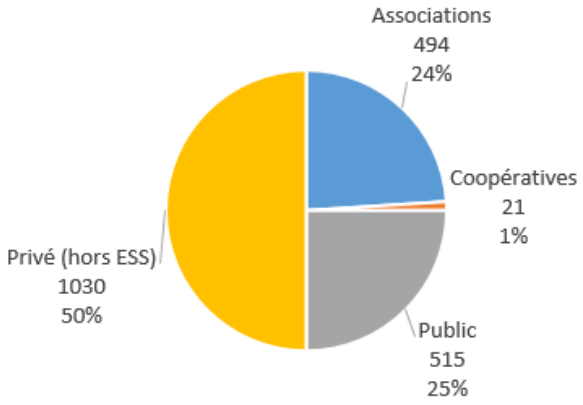

Sources : Insee Sirene, décembre 2018, Etablissements, APE 8559A/formation continue d'adultes, statuts

Taille des établissements

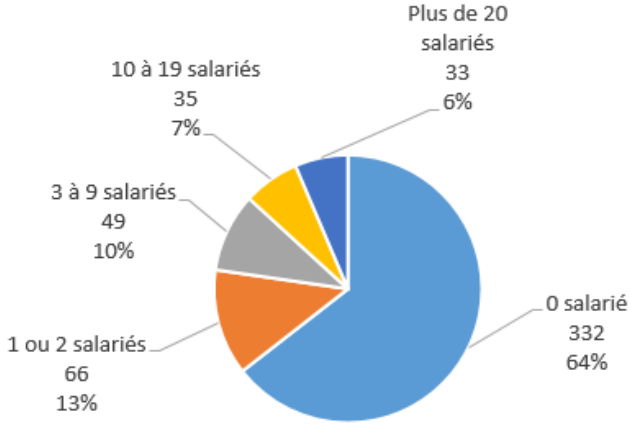

Sources : Insee Sirene, décembre 2018, Etablissements, ESS, APE 8559A/formation continue d'adultes, tranches d'effectifs des établissements

Des effectifs relativement stables

L'emploi est relativement stable sur les 10 dernières années. L'année 2017 affiche une chute brutale des effectifs, qui s'explique par le changement de statut de l'Afpa, passée d'un statut associatif à un statut d'établissement public.

Entre 2012 et 2017, le nombre de postes a baissé de 19% dans l'ESS, quand il progressait de 44% dans le reste de l'économie privée.

Des postes plus féminisés et une forte proportion de seniors

Ce secteur de l'ESS compte 59% de femmes parmi les salarié.e.s (*source : Insee DADS 2012*).Il est plus féminisé dans l'ESS que dans le reste de l'économie privée où il compte 53% de postes occupés par des femmes.

17% des postes sont occupés par des salariés de plus de 55 ans. 22% des hommes y ont plus de 55 ans contre 14% des femmes.*

Moins de CDI mais plus de temps complet

Dans l'ESS, ce secteur compte 72% de postes en CDI contre 83% dans le reste de l'économie privée (*source : Insee DADS 2012*). L'ESS se démarque par une forte proportion d'« autres contrats » (contrats aidés notamment) qui représentent 6% des postes contre 1% dans le privé (hors ESS).

75% des hommes sont en CDI contre 70% des femmes. 69% des postes sont à temps complet dans les établissements de l'ESS contre 67% dans le reste de l'économie privée. La proportion de postes à temps partiel est de 35% chez les femmes contre 25% chez les hommes.

L'écart femmes-hommes est cependant moins marqué que dans le privé (hors ESS) : 23% des hommes à temps partiel contre 31% des femmes.

Evolution des effectifs sur 10 ans

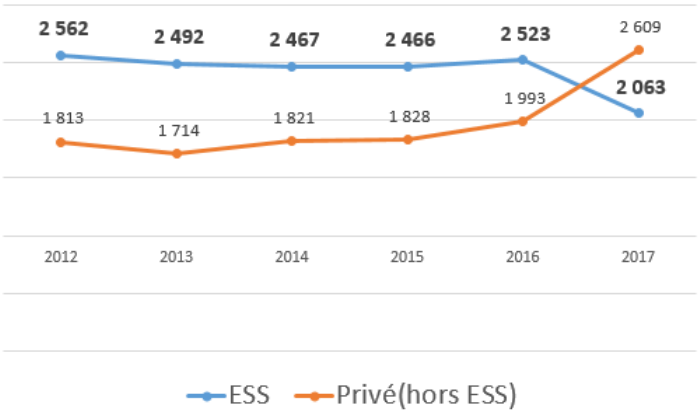

Sources : Acoss-Urssaf, bilans annuels de 2012 à 2017, effectifs moyens annuels, APE 8559A/formation continue d'adultes, ESS et Privé (hors ESS)

Un métier de formateur assez féminisé

Tous secteurs d'activités confondus, l'ESS bretonne compte en 2012, 2 076 postes de formateurs.rices et 590 postes de cadres spécialistes de la formation (INSEE DADS 2012).

Dans l'ESS, le métier de formateur est un métier vieillissant : 31% des salariés de l'ESS ont plus de 50 ans contre 22% dans le reste de l'économie privée.

Le métier est plus féminisé dans l'ESS avec 60% des postes occupés par des femmes contre 44% dans le reste de l'économie privée.

Le métier de formateur est beaucoup plus féminisé que celui de cadre spécialiste de la formation, respectivement 60% et 39% de postes occupés par des femmes .

Le métier de cadre spécialiste de la formation est vieillissant avec 42% de postes occupés par des salariés de plus de 50 ans.

192 OESS bretonnes déclarées organismes de formation

Les données présentées ci-avant portaient sur les établissements classés « formation continue d'adultes » dans le répertoire d'entreprises SIRENE.

Ce champ de classification sectorielle ne recoupe pas complètement le champ des structures de l'ESS déclarées organismes de formation : certaines structures de l'ESS ont le code d'activité « formation continue d'adultes » sans être déclarées organismes de formation et à l'opposé, certaines structures déclarées n'ont pas le code d'activité « formation continue d'adultes ».

En 2017, on dénombre 192 OESS déclarées organismes de formation auprès de la Direccte. Parmi ces structures, seules 31 sont classées dans la « formation continue d'adulte » par leur code d'activité.
A coté de ces structures spécialisées dans la formation continue d'adultes, qui ne représentent que 17% des OESS déclarées, on trouve des structures qui développent des activités de formation continue d'adultes de manière plus marginales. On y trouve notamment :

- des réseaux ou fédérations régionales, départementales de l'ESS développant des activités de formation auprès de leurs adhérents (fédérations du sport, de l'éducation à l'environnement, du social….)
- de grands établissements de l'ESS du secteur sanitaire et médico-social qui ont internalisé des fonctions de formation
- des structures actives principalement dans l'enseignement secondaire technique, comme les maisons familiales rurales développant plus marginalement des activités en direction d'adultes
- des réseaux professionnels ou d'entreprises qui ne s'inscrivent pas dans le périmètre de l'ESS.

Pour les structures de types réseau ou fédération, la formation est un élément structurant des services rendus à leurs adhérents et une composante de leur modèle économique.

Secteurs d'activités des OESS agréées organismes de formation

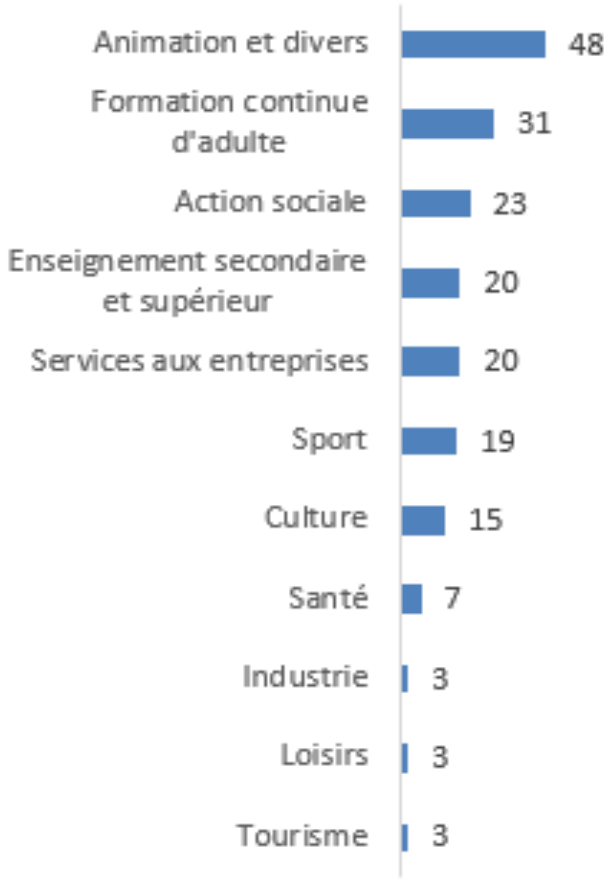

Sources : Liste Publique des Organismes de Formation, Insee Sirene, décembre 2018, Entreprises de l'ESS agréées organismes de formation, secteurs d'activité Naf rev 2

Répartition des OESS par spécialité de formation

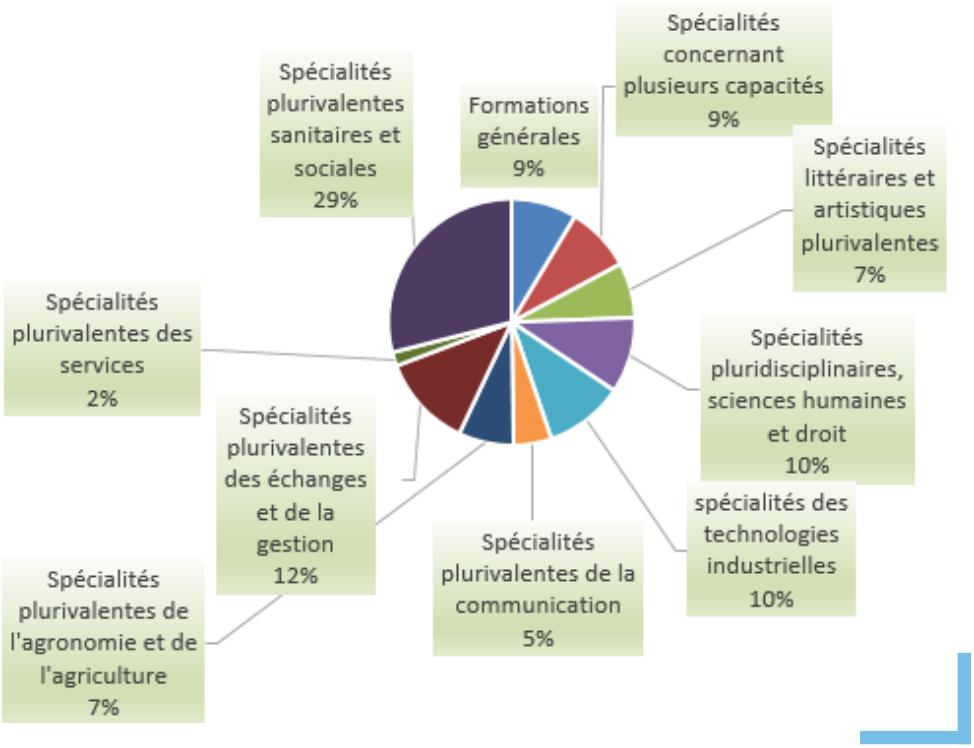

Sources : Liste Publique des Organismes de Formation, Insee décembre 2018, Entreprises de l'ESS agréées organismes de formation, liste NSF des spécialités de formation

38% des stagiaires dans les filières sanitaire et sociale

Les organisations de l'ESS déclarées organismes de formation sont présentes sur toutes les spécialités de formations, des enseignements technologiques, aux compétences sanitaires et sociales en passant par la gestion.

Cependant, on observe que **29% des OESS déclarées** ont pour spécialité principale les compétences du **secteur sanitaire et social**.

En 2017, les structures de l'ESS déclarées organismes de formation ont formé 165 000 stagiaires.

Le volume de stagiaires se concentre dans les filières sanitaire et sociale (38% des stagiaires) . La santé y est la filière principale avec 31 000 stagiaires.

L'observatoire de l'ESS

L'Observatoire

« Ce qui ne se compte pas ne compte pas. » Cela pourrait être la maxime qui a présidé à l'émergence des observatoires régionaux de l'ESS.

Créé en 2008 en Bretagne, l'observatoire de l'économie sociale et solidaire est animé par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress).

Il produit des analyses sur les caractéristiques de l'ESS sur les territoires bretons. Il conduit également des études sectorielles ou thématiques visant à identifier les facteurs clés facilitant ou freinant le développement des entreprises de l'ESS.

Méthodologie

L'Insee a stabilisé le périmètre de l'économie sociale, de manière à permettre une exploration statistique.

Le champ de l'économie sociale et solidaire est construit à partir d'une liste de catégories juridiques. Les structures de l'économie sociale ainsi définies sont ensuite réparties en 4 familles : coopératives, mutuelles, associations et fondations.

NB : les structures n'ayant pas de statut d'économie sociale, mais pouvant se revendiquer de l'ESS au titre des critères mis en place par la loi sur l'ESS de juillet 2014, ne sont pas encore intégrées dans le périmètre d'observation.

La typologie sectorielle utilisée est basée sur la nomenclature d'activité française (Naf rev2) de l'Insee.

Sources

- Insee Sirene : répertoire des entreprises
- Acoss-Urssaf base Sequoia
- Liste publique des organismes de formation

Vous souhaitez en savoir plus sur l'ESS ?

Contactez

David Ison

Cress Bretagne

187 rue de Chatillon—35200 Rennes
02 99 85 90 92
dison@cress-bretagne.org

Pour aller plus loin,

www-ess-bretagne.org

Le site ressource sur l'économie sociale et solidaire en Bretagne

Avec le soutien de :